Blaison-Saint-Sulpice

Bulletin n° 8 - été 2022

Gentes Dames, Nobles Seigneurs,

Par cette missive, nous avons l'honneur de vous annoncer officiellement les épousailles de

Damoiselle Margaux et Damoiseau Philibert

A cette occasion tous les habitants de Blaison-St Sulpice et ses environs sont invités à venir célébrer cette union, le Samedi vingt-cinquième jour du mois de juin, de l'an de grâce deux mille vingt deux,

sur le parvis de l'église Saint-Aubin de Blaison.

Petites Cités de Caractère

Parc naturel régional Loire Anjou Touraine

Villes et Villages Fleuris – Le label national de la qualité de vie

Commune du site inscrit Val de Loire Patrimoine Mondial

Édito

La levée des contraintes de confinement et l'arrivée des beaux jours redonnent joie de vivre et énergie, nous l'espérons, à chacun d'entre vous.

L'activité municipale, depuis trois mois, a été dense dans tous les domaines : finances, urbanisme, bâtiments communaux, voirie, école, vie sociale, préservation du Patrimoine et de la biodiversité, culture…

Nous avons la satisfaction de voir avancer nos principaux projets comme :

- l'instruction de très nombreux dossiers d'urbanisme,
- le début des travaux de transformation des ateliers communaux en future bibliothèque et cantine scolaire, et l'ouverture de la bibliothèque en Régie municipale le 11 mai,
- l'organisation pour l'ouverture d'une cinquième classe à la rentrée prochaine.
- l'accueil réussi le 29 avril de la commission de contrôle des Petites Cités de Caractères…

Pour réaliser tous les projets prévus en 2022, le budget voté au conseil municipal du 4 avril a confirmé que la situation financière de la commune reste saine. Elle va permettre, sans augmentation des impôts locaux communaux, d'engager aussi la première tranche de l'important projet de rénovation de la voirie des Entrées/Sorties de bourg de Blaison (Montée Saint-Sauveur et Perchardière). La deuxième tranche de la Gervaisière sera réalisée en 2023.

Ce projet, ainsi que celui des futures cantine scolaire et bibliothèque, vous seront présentés lors d'une réunion publique le 17 juin.

Une synthèse du Rapport d'Orientation Budgétaire qui présente l'analyse financière comparée des années 2020, 2021, 2022 et la prospective pour les années 2023 à 2025 figure dans ce bulletin.

Mais l'année 2022 c'est aussi une forte reprise de l'activité associative et de l'animation dans la commune : Spectacles, concerts, vide-greniers, accueil des nouveaux habitants… Consultez l'agenda très fourni des évènements associatifs et municipaux des mois à venir.

Le point d'orgue va être, sans nul doute, la fête costumée du millénaire de Blaison qui se déroulera le 25 juin, à laquelle tous les habitants de la commune sont conviés. L'organisation et le programme, préparés par l'association Blaison 1020-2020 avec près de 200 bénévoles, nous promettent une journée festive et conviviale d'exception.

Et le 16 juillet, pour clore la saison, nos deux comités des fêtes nous préparent un bal Popu'Loire aux Basses Arches avec feu d'artifice comme en 2019.

Le programme d'ici l'été comprend aussi, après les élections présidentielles où notre commune a montré un grand sens civique avec plus de 80% de participation deux nouveaux scrutins, les 12 et 19 juin, d'élections législatives.

Nous formions en mars dernier l'espoir que la COVID nous laisse enfin tranquille et nous permette de retrouver des instants partagés du vivre ensemble. Nous y sommes, alors profitons-en, tous ensemble !

Jean-Claude Legendre, Maire de Blaison-Saint-Sulpice
Carole Jouin-Legagneux, Maire déléguée de Blaison-Gohier

Infos pratiques

Mairie de Blaison-Saint-Sulpice

mairie@blaison-saint-sulpice.fr
02 41 57 17 57
Attention, à partir de juin, pas de permanence le mardi.

Lundi et jeudi : 14h - 17h
Mercredi : 9h - 12h
Vendredi : 10h - 12h
1er samedi du mois: 9h - 12h

Du 11 juillet au 2 septembre la mairie sera ouverte uniquement les lundis et mercredis.

Mairie déléguée de Saint-Sulpice

mairie.saint-sulpice@blaison-saint-sulpice.fr
02 41 57 10 80

Jeudi : 16h - 18h
3e samedi du mois : 9h - 12h

La mairie sera fermée du 1er au 21 août.

Naissances

TESSIER-JOUANNY Clément et Alexandre	20 avril 2022
THIBAUT Félix	5 mai 2022
BOURDIN Louise	7 mai 2022
LEGAGNEUX Lola	11 mai 2022

Décès

LOREAU Guy - 75 ans
LAVIGNE Marie-Anne
(épouse TRAVADON) - 80 ans

Localisation défibrillateurs

À Blaison-Gohier
Sur le mur de la maison canoniale
(côté parking de l'église)
sur le mur de l'entrée de la salle S. Chauveau

À Saint-Sulpice
au-dessus de la boîte aux lettres de la mairie

Numéros d'urgence

SAMU	15
Gendarmerie	17
Pompiers	18
Personnes avec difficultés à entendre ou à parler	114
SAMU social (hébergement d'urgence)	115
Médecin de garde	116 117
Pharmacies de garde	32 37
Enfance maltraitée	119
Violence femme info	39 19
Personnes âgées/handicapées maltraitées	39 77
Prévention du suicide	31 14
Urgences dentaires	02 41 87 22 53
Centre antipoison d'Angers	02 41 48 21 21
Urgence sécurité gaz	0 800 47 33 33
Dépannage EDF	0 810 33 30 49
Urgence eau	0 810 12 13 18
Urgence assainissement	02 41 05 51 51

Calendrier électoral 2022

Élections législatives :
dimanches 12 et 19 juin 2022

Conseil municipal

Info — *Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus sur le site internet rubrique 'vie muncipale'*

du 7 Mars 2022

Intercommunalité : Attributions de compensation prévisionnelles 2022

Les attributions de compensation de Blaison-Saint-Sulpice ont peu évolué comme pour les communes de l'ancienne Communauté de Communes « Loire-Aubance ». Elles sont pour nous de 163 600€ en fonctionnement et de 123 162€ en investissement à charge de la commune. La principale augmentation résulte d'un montant d'entretien d'espaces verts en augmentation en fonctionnement.

En investissement, pour la voirie, compte tenu des réserves financières réalisées depuis quatre ans pour financer notre projet des Entrées-Sorties de bourg de Blaison, nous envisageons de baisser notre contribution annuelle de 50 000€ dès 2022.

De plus, pour le service commun Espaces verts de notre secteur, dont la commission de gestion a décidé de revoir à la baisse le montant de la dotation « matériels » du service commun, les attributions de compensation d'investissement des 4 communes ont été ajustées.

Présentation du rapport d'orientation Budgétaire (ROB) 2022

Monsieur le Maire présente le Rapport d'Orientation Budgétaires 2022 qui détaille notamment :

- Les dépenses et recettes de fonctionnement comparées des comptes administratifs 2020 et 2021 et du budget 2021
- Les dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement du budget 2022
- L'évolution de la capacité d'autofinancement annuelle
- La prospective de la capacité d'investissement pour les années 2023 à 2025
- La situation des emprunts

Avenant n°2 – Entreprise LEFEVRE – Marché de travaux de la Grange Lamand

Il est présenté l'avenant n°2 pour des travaux supplémentaires de l'entreprise LEFEVRE. Ces travaux concernent la restructuration de la Grange Lamand. Modifications introduites par le présent avenant : Dallage local fournil sur béton avec traitement vitrification et application d'une résine époxidique, avec relevé en plinthe.

Montant de l'avenant

Taux de la TVA	20%
Montant HT	+ 3 539,66 €
Montant TTC	+ 4 247,59 €
% d'écart introduit par l'avenant	+ 3,92 %

Nouveau montant du marché public :

Taux de la TVA	20 %
Montant HT	155 162,17 €
Montant TTC	18 194,60 €

Création d'une bibliothèque municipale

Suite à la dissolution de l'association LIRICI qui animait l'activité bibliothèque dans les locaux communaux situés 17 rue Thibault de Blaison, il est proposé de voter la création d'une bibliothèque municipale, dans les mêmes locaux en attendant la construction de la nouvelle bibliothèque au 16 rue de La Dolerie.

Tarifs de la bibliothèque

- Foyer : 10 €
- Remplacement de carte perdue : 5 €
- Nouveau foyer ayant participé à la journée d'accueil des nouveaux arrivants : gratuit la première année.

Convention avec la Maison de Loire en Anjou pour l'évènement Petite Loire Grandes Histoires en septembre 2022 à Gohier

La Maison de Loire en Anjou est basée à Saint-Mathurin sur Loire (Loire-Authion). Elle se donne pour principes :

- de comprendre les interactions de l'Homme et de son milieu au cours des âges
- d'éveiller les publics aux enjeux d'aujourd'hui et de demain

Au travers d'actions, elle aborde plusieurs thématiques environnementales (eau, crues, inondations, biodiversité, paysage) et culturelles (patrimoine, art, métiers et savoir-faire). Une convention entre La Maison de Loire en Anjou et la commune pour préparer et réaliser cet événement et en faire le bilan est proposée. La contribution financière de la commune est de 1 390 € TTC.

Adhésion au nouveau groupement de commandes E-Primo

Il est rappelé que l'Académie de Nantes, consciente des enjeux du numérique éducatif, a impulsé en 2013 le déploiement d'un Espace Numérique de Travail dans les écoles. Depuis, le projet e-primo a pris de l'ampleur. Il s'appuie sur un partenariat collectivités-rectorat qui a fait ses preuves. E-primo constitue un espace de travail privilégié pour assurer une continuité pédagogique de qualité et maintenir le lien entre l'école et les familles. L'ENT conduit l'élève à développer les compétences numériques inscrites dans les programmes qui l'amèneront à devenir un citoyen responsable, guidé par des principes éthiques de communication indispensables pour maîtriser les rouages numériques de notre société. Par ailleurs, e-primo constitue un support pour l'enseignant facilitant la préparation de la classe et la mise en œuvre de parcours d'apprentissage personnalisés. Le prochain marché e-primo s'étend sur la période 2022-2026. L'objectif est de donner, à toutes les communes de l'académie qui adhèreront au groupement de commandes, la possibilité de doter leurs écoles d'ENT. Le marché actuel (2018-2022) a conduit à la mise en place d'une plateforme spécialement adaptée au premier degré, fort appréciée des élèves et des enseignants. L'objectif du prochain marché est de conserver cet environnement en lançant un marché public d'intégration et d'hébergement de la solution OPEN ENT-NG, qui propose des fonctionnalités similaires à celles utilisées actuellement.

Proposition d'un soutien aux habitants de l'Ukraine

Après avoir entendu Madame Anne Eyer, Présidente de l'association « Partir Offrir » sur les statuts, les activités et les besoins de cette association qui œuvre depuis de nombreuses années pour l'aide humanitaire dans les Pays de l'Est en difficulté, le Conseil municipal propose, dans le cadre du soutien à l'Ukraine, de verser une subvention à cette association. Le Conseil municipal à l'unanimité, valide le versement de cette aide à hauteur de 800 €.

Informations :

- Un arrêté temporaire de circulation sur un chemin près du lotissement de la Hutte va être testé pour avoir l'avis des habitants sur son intérêt.
- La pose de panneaux « Stop » au Pissot va être réalisée pour améliorer la sécurité.

du 4 Avril 2022

Intercommunalité :

M. le Maire présente le rapport annuel 2020 du Syndicat d'Eau de l'Anjou (Prix et qualité du service public eau potable) et le rapport d'activité associé.

Finances locales : Compte administratif 2021 compte de gestion 2021 et Budget 2022 de la commune de Blaison-Saint-Sulpice :

- Approbation du compte de gestion du Receveur 2021

- Approbation du Compte Administratif 2021

Investissement	
Prévu dépenses	1 960 644,08 €
Réalisé dépenses réelles	1 247 154,28 €
Prévu recettes	1 960 644,08 €
Réalisé recettes	1 246 542,23€
Résultat Investissement 2021	**- 208 816,73 €**
dont report année antérieure	
2020	- 208 204,68 €
2021	- 612,05 €

Fonctionnement	
Prévu dépenses	2 251 554,66 €
Réalisé dépenses réelles	887 797,56 €
Prévu recettes	2 251 554,66 €
Réalisé recettes réelles	1 109 920,14 €
soit un excédent de fonctionnement de 222 122,58 €	
Résultat fonctionnement 2021	**1 407 756,05 €**
Résultat clôture de l'exercice 2021	**1 198 939,32 €**

- Affectation du résultat de l'exercice 2021

Résultat d'exploitation au 31.12.2021 excédent	1 407 756,05 €
Affectation complémentaire en réserve (1068)	208 816,73 €
Résultat reporté en fonctionnement (002)	1 198 939,32 €
Résultat d'investissement reporté (001) : déficit	208 816,73 €

- Budget primitif 2022 de la commune de Blaison-Saint-Sulpice

	Dépenses	**Recettes**
Section de fonctionnement	2 252 466,94 €	2 252 466,94 €
Section d'investissement	1 611 560,58 €	1 611 560,58 €

L'excédent de fonctionnement est de 156 938,00 €.
Le déficit d'investissement est de 569 601,02 €.

- Budget commune : participation CCAS, Caisse des Écoles – Année 2022

Caisse des écoles	9 700 €
Centre Communal d'Action Sociale	9 780 €

- Taux d'imposition communaux 2022

Sont proposés des taux d'imposition identiques à 2021 :

Taxe foncière sur le bâti	39,06 %
Taxe foncière sur le non bâti	32,34 %

- Subventions aux associations 2022

Blaison Gohier	
3 petits points	500 €
APE	500 €
Le jardin des découvertes	500 €
Société de chasse St Hubert	400 €
Théâtre Tac O Tac	400 €
Théâtre Trou de Mémoire	1 500 €
Partir Offrir	800 €
Saint Sulpice	
Anciens combattants	50 €
Club du 3e âge	70 €
Comité des fêtes St Sulpice	100 €
Concours de labour	55 €
Grenier à sons	150 €
Loire Anjou St Sulpice	100 €
Société de chasse St Sulpice	60 €
Chasse destruction nuisibles	55 €
TOTAL	5 240 €
Hors commune	
Don du sang	150 €

- Avenant n° 1 - SARL Toitures de l'Aubance - Marché de travaux de la Grange Lamand

Montant initial du marché public :

Taux de la TVA	20 %
Montant HT	21 857,70 €
Montant TTC	26 229,24 €

Modifications introduites par l'avenant : redressage de la charpente avec frise 27x100

Taux de la TVA	20 %
Montant HT	+ 2 814,74 €
Montant TTC	+ 3 377,69 €

Nouveau montant du marché public :

Taux de la TVA	20 %
Montant HT	24 672,44 €
Montant TTC	29 606,93 €

Devis pour le projet d'équipement d'un logiciel de gestion Garderie- Cantine – Portail Famille

Il est présenté deux devis pour le projet d'équipement d'un logiciel de gestion Garderie Cantine – Portail Famille, des sociétés DEFI Informatique et 3D OUEST. Le conseil municipal retient le devis de la société DEFI Informatique pour :

- Un montant de 1 919,00 € HT en investissement
- Un montant de 3 437,50 € HT et de 888,00 € /an HT en fonctionnement

Devis pour les travaux de maintenance des bâtiments communaux :

- Un devis d'un montant HT de 6 655,27 € de l'entreprise CHUDEAU pour les travaux de peinture des menuiseries extérieures de la Mairie ;
- Un devis d'un montant HT de 2 183,85 € de l'entreprise CHAURAND peinture pour les travaux d'huisserie côté ouest de la Maison canoniale,
- Un devis d'un montant HT de 2 625,48 € de l'artisan Christophe HERSANT pour les travaux de peinture des menuiseries extérieures et du portail de la salle Chauveau,
- Deux devis d'un montant HT de 5 362,30 € de l'entreprise BOUESNARD pour la porte de l'église de Saint Sulpice et d'un montant HT de 1 217,20 € de la SARL RENOU POLY DECO pour la peinture de la porte,
- Un devis d'un montant HT de 3 560,00 € de l'entreprise BROSSELIER Couverture pour les travaux de réparation de la toiture de l'église Blaison,
- Un devis d'un montant HT de 450 € de l'entreprise Anjou serrurerie pour la pompe à eau de la mairie.

Mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) - Modification de la délibération n°2019-07-7 du 1er juillet 2019

Par délibération n°2019-07-7 du 1er juillet 2019 le Conseil municipal, après avis du Comité Technique du Centre de Gestion 49, a adopté la mise en place du RIFSEEP pour les cadres d'emplois territoriaux d'adjoints administratifs, techniques et d'animation. Il convient de réviser les montants annuels maximum fixés pour le cadre d'emploi des adjoints administratifs. Il est proposé qu'à compter du 1er janvier 2022, les montants de référence pour les cadres d'emplois soient fixés à *(voir tableau ci-contre)* :

cadre d'emplois	groupe	montants annuels maximum	
		IFSE	CIA
adjoints administratifs	groupe 1	5 664 €	784 €
	groupe 2	1 022 €	100 €
adjoints d'animation	groupe 1	912 €	200 €
	groupe 2	715 €	100 €
adjoints techniques	groupe 1	715 €	100 €

- Validation des nouveaux montants de la prime de fonctions, de sujétions, d'expertise et d'engagement professionnel et du CIA pour le cadre d'emplois des adjoints administratifs, versés selon les modalités définies ci-dessus à compter du 1er janvier 2022 ;
- Monsieur le maire peut fixer par arrêté individuel l'attribution pour chaque agent au titre de l'IFSE et du CIA.

du 2 mai 2022

Finances locales

Devis pour la pose d'une clôture d'éco-pâturage

Dans le cadre de l'opération relative à la gestion et à la mise en valeur de la Vallée, ainsi que dans le cadre du plan « Restauration d'une continuité écologique à Blaison-Saint-Sulpice », il est prévu l'installation d'une clôture d'éco-pâturage. Cette action a fait l'objet d'une demande de subvention auprès du Département (20%) et de la Fondation du patrimoine (80%). Le devis de la société « A Tout Métier » pour la fourniture et pose d'une clôture pour l'aménagement de la zone des Sables s'élève à un montant de 6 675,00 € H.T.

Eaux pluviales

Il est présenté deux devis pour la reprise d'eaux pluviales, la compétence étant communale, rue de la Bodinerie - l'Aireau, commune déléguée de Blaison-Gohier. Après comparaisons des descriptifs ainsi que des prix, le Conseil municipal, à l'unanimité, retient le devis de l'Entreprise Luc DURAND pour un montant de 17 562,50 € H.T.

École - Travaux d'amélioration de l'isolation thermique et de l'opacité

Les élus en charge se sont réunis pour échanger sur le sujet et présenter des devis pour améliorer l'isolation thermique et l'opacité de certains locaux. Il est obligatoire de solliciter l'avis de l'architecte des bâtiments de France avant de signer ces devis et de lancer les travaux.

Feu d'artifice du 16 juillet

Il est présenté le devis de la Société Pyro-Concept pour la réalisation du feu d'artifice du samedi 16 juillet 2022 aux Basses Arches. Son montant est de 3 233,33 € H.T.

Marché de travaux reconversion des ateliers municipaux en restaurant scolaire et bibliothèque : Avenant n°1 – SAS Maleinge

L'avenant n°1 pour des travaux supplémentaires de la SAS Maleinge. Ces travaux concernent les travaux de reconversion des ateliers municipaux en restaurant scolaire et bibliothèque est présenté.
Modifications induites par le présent avenant : Ajout de prestation chape + carrelage dans local technique.
Montant de l'avenant :

Taux de la TVA	20 %
Montant HT	336,82 €
Montant TTC	404,18 €

Nouveau montant du marché public :

Taux de la TVA	20 %
Montant HT	15 643,60 €
Montant TTC	18 772,32 €

SIEML : Participation communale - BLAISON SAINT SULPICE – Desserte Basse Tension d'une habitation au lieu dit le Pissot

Le devis estimatif des travaux d'alimentation en énergie électrique basse tension du projet situé sur la commune déléguée de Blaison-Gohier s'élève à un montant de 8 980,00 € H.T. Compte tenu des règles de partage financier entre le SIEML et la commune, le montant à charge de la commune est de 2 833,00 € HT.

Fonction publique : Création d'emplois

Considérant la possibilité d'avancement de grade de deux adjoints administratifs territoriaux au poste d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe. Il est proposé de créer :
- Un poste d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe à temps complet,
- Un poste d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe à temps non complet (25/35ème).

Commissions municipales

Par délibération n°2020-05-29-4 en date du 29 mai 2020 il a été décidé la création de commissions municipales. S'agissant de la commission « Enfance Jeunesse », il est proposé de la scinder en deux commissions à savoir : « affaires scolaires » et « enfance et jeunesse ».

Quelques chiffres

Dépenses réelles

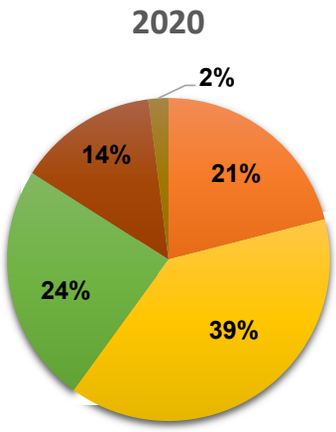

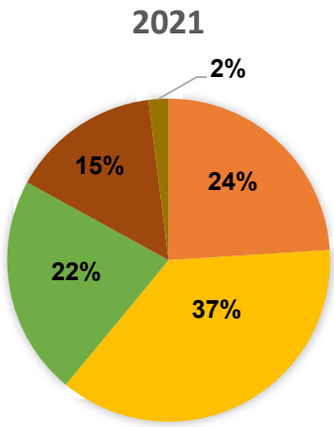

Estimations dépenses 2022

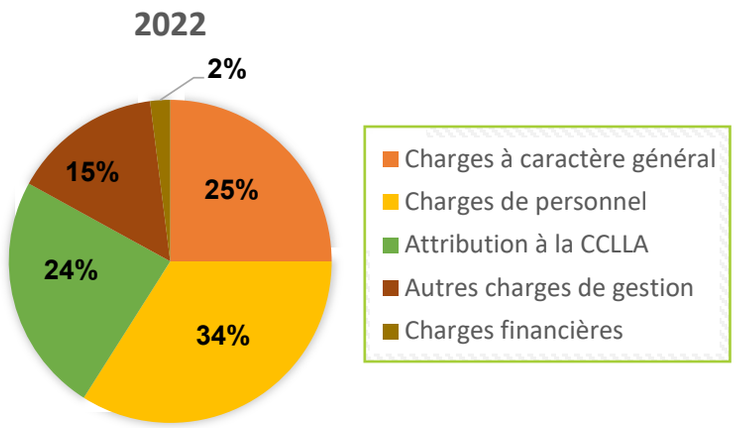

Recettes réelles

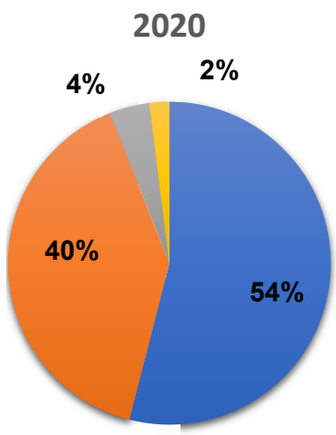

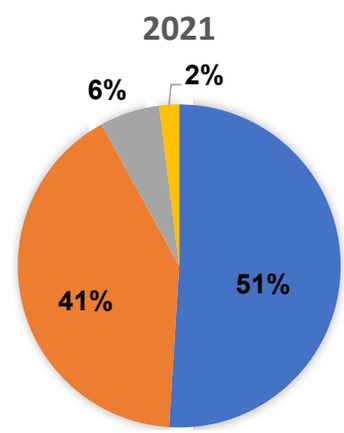

Estimations recettes 2022

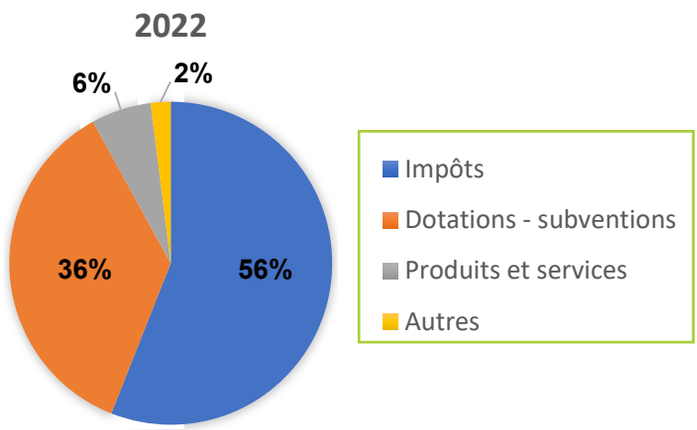

La situation financière de la commune reste saine. Le faible niveau d'investissement des années antérieures à 2020 a permis de réaliser de nouveaux projets importants en 2021. La capacité d'autofinancement de 2021 reste élevée, et les dépenses importantes d'investissement ont été financées par les subventions obtenues et le paiement dans l'année du FCTVA 2020 et 2021. Ainsi le compte d'investissement est pratiquement équilibré grâce aussi au nouvel emprunt de 300 000 €. Cela permet d'engager dès 2022 la transformation des Ateliers communaux en bibliothèque et cantine scolaire, des travaux de maintenance des bâtiments communaux et d'amélioration de l'isolation thermique et de l'opacité de locaux de l'école. Dans ce contexte le report de fond de roulement de 2021 en 2022 qui s'élève à 1 408 000 € est supérieur à celui de l'année précédente. Enfin, l'important projet de rénovation de la voirie des Entrées/Sorties de bourg de Blaison va aussi pouvoir être réalisé en 2022 et 2023 et très certainement bénéficier de subventions Département, Région et CCLLA. De plus la commune a augmenté son attribution de compensation d'investissement depuis quatre ans, ce qui lui permet aujourd'hui de disposer d'un report en 2022 de 412 000 € pour les futurs projets de voirie. Nous allons maintenant réduire à partir de 2022 l'attribution de compensation d'investissement de 50 000 € au profit des réserves de fonctionnement. Pour les dépenses de fonctionnement, nous souhaitons augmenter le budget fêtes et cérémonies après les frustrations de la crise sanitaire, maintenir une action sociale dynamique et poursuivre les actions de rénovation du patrimoine bâti et de valorisation, de restauration et de valorisation des espaces naturels sensibles. Sur le plan des recettes, nous tablons sur un maintien des dotations de l'Etat et n'envisageons pas d'augmenter les impôts locaux. Côté gestion de la dette, notre capacité de désendettement est d'environ 3,5 ans, ce qui est très acceptable. La maîtrise des dépenses de fonctionnement reste un point de vigilance, notamment celle des charges à caractère général. Pour les années 2023 à 2025 avec des hypothèses annuelles de Capacité d'Autofinancement (CAF) de 120 000 € à 140 000 €, les prévisions d'investissements sont de 400 000 € par an, en conservant un fond de roulement de 470 000 € fin 2025.

Commissions

Culture

Saison culturelle

La saison culturelle a pu redémarrer au printemps ! Nous avons eu le plaisir de découvrir la lecture-spectacle musicale *À peine le temps d'une pensée* par la compagnie **ceci ET cela et** la compagnie **du Poulpe**, la performance solo *ZOOM* de la compagnie **Il est doux de faire les fous** et enfin le concert des **Trash Croutes** qui a ambiancé Saint Sulpice ! Cet été, la commune aura le plaisir d'accueillir les deux compagnies de théâtre professionnelles Blaisonnaises.

Le festival le Sous-Marin, organisé par la compagnie du Poulpe et soutenu par la municipalité fera son ouverture **le jeudi 21 juillet** à Blaison-St-Sulpice, à partir de 16h !

La compagnie des **Mauvaises Gens** sera en résidence en juillet à Blaison et vous retrouvera sous son chapiteau avec la pièce *Chveik*, au Théâtre de Verdure de Saint-Sulpice, **le dimanche 7 août** à 19h.

Ils seront également les **15, 16 et 17 août** à la Rousserie à Blaison-Gohier.

Retrouvez toutes le infos de leur tournée : lesmauvaisesgens.fr

Enfin, nous nous retrouverons à la rentrée, le **3 septembre,** pour le rendez-vous annuel **Petite Loire Grandes Histoires**, organisé avec Loire Odyssée. Cette année, l'arbre est mis à l'honneur !

Retour en images...

Les Trash Croutes

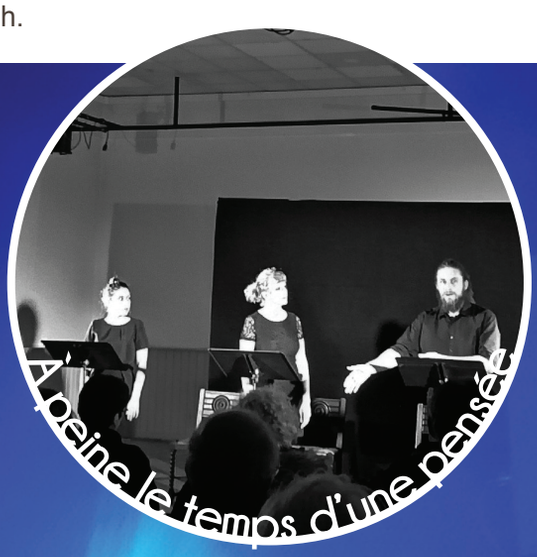

Bibliothèque

La bibliothèque municipale a enfin ouvert ses portes ! Installée dans l'ancien local en attendant le nouveau bâtiment rue de la Dolerie, la bibliothèque municipale a fait peau neuve et vous attend avec de nombreux nouveaux ouvrages.

Vous pouvez encore rejoindre l'équipe de bénévoles. Toutes les compétences sont les bienvenues !

Horaires

Mercredi
16h - 18h

Samedi & dimanche
10h30 - 12h30

Enfance & jeunesse

Voulez-vous participer à la commission enfance et jeunesse de Blaison-St-Sulpice ? Cette commission est chargée de représenter la commune auprès des écoles, de prendre en charge les questions de politique éducative et d'assurer le suivi des actions en faveur de la jeunesse. Le choix de l'équipe municipale a été fait dernièrement de séparer les affaires scolaires et l'enfance et jeunesse, le but étant de mettre en oeuvre des actions concernant toute la population de jeunes de Blaison St Sulpice de 0 à 18 ans. Quelques idées ont déjà germé dans nos têtes (point sur les moyens de garde à Blaison, action en faveur de la petite enfance, conseil des jeunes, foyer des jeunes, etc.) mais nous attendons surtout les vôtres ! Alors si vous êtes intéressé par notre jeunesse et avez des projets pour toute cette tranche d'âge, n'hésitez pas à nous rejoindre dans cette commission en vous inscrivant auprès de la mairie.

Les élues en charge de la Commission enfance et jeunesse sont : Carole Jouin-Legagneux, Estelle Le Guennec et Laure Cailleau.

TRANSPORT SOLIDAIRE

Encore plus aujourd'hui nous faisons appel à votre solidarité pour venir en aide à des personnes isolées.

Mairie : 02 41 57 17 57

CCAS

Transport solidaire : connaissez-vous bien ce service proposé par le CCAS ?

1- Quelles sont les conditions d'âge pour bénéficier du Transport Solidaire ?

2- Quelles sont les conditions de revenus pour bénéficier du Transport Solidaire ?

3- Le bénévole utilise sa propre voiture : en est-il de sa poche ?

4- Quel est le coût pour le bénéficiaire ?

5- Quelle est la distance maxi ?

6- Puise-je utiliser le Transport Solidaire pour aller chez le coiffeur ou prendre un train ?

7- Puis-je utiliser le Transport Solidaire à la place d'une ambulance pour un rendez-vous médical ?

8- Qu'est-ce qui rime avec mobilité ?

9- Quel est l'intrus : rencontre - aide - voisinage - rémunération - soutien - partage

Réponses ci-dessous...

QUIZ : le transport solidaire késako ?

Réponses au Quiz :

1- aucune

2- aucune

3- le bénévole est défrayé (0,5 € /km), le bénéficiaire paye une participation, la différence est prise en charge par le CCAS

4- 0,3 € / km

5- 60 km de Blaison (et plus sur demande exceptionnelle)

6- coiffeur, gare, rendez-vous médical ou administratif, gare, coiffeur, marché, courses, banque, assurance, visite…

7- l'état de santé du bénéficiaire ne permet pas toujours le transport solidaire. Dans ce cas, il ne peut se substituer au corps médical et ne remplace une ambulance

8- Solidarité

9- Rémunération

École

Une nouvelle commission affaires soclaires a été créée. Les élus membres de cette nouvelle commission sont : Jean-Paul Hamon, Pierre Brosselier, Charles Renault et Adrien Meillerais.

Cimetière & église

Cimetière de Blaison

Le Jardin du Souvenir a donc été installé dans l'enceinte du cimetière. Ce jardin du souvenir permettra aux personnes qui le souhaitent de déposer leurs cendres sans avoir à posséder de lieu précis dans le cimetière. Les demandes pour disperser les cendres dans la nature seront désormais caduques. Un projet d'embellissement floral autour de ce Jardin du Souvenir est en cours de création.

Par ailleurs, le cimetière de Blaison Gohier est actuellement en recherche assidue. En effet, pour le bien-être des personnes qui viennent se recueillir et entretenir l'espace dédié à leurs défunts, la municipalité a toujours mis à disposition des arrosoirs. Il y a quelques mois, ils étaient trois, puis deux, et désormais il n'en reste aucun. Nous espérons vivement que les arrosoirs avec une signalétique de la mairie reprendront prochainement le retour de leur vocation au cimetière de Blaison-Gohier. La municipalité est restée sans voix lorsqu'elle a eu des retours de personnes qui ont retrouvé leurs espaces de recueillement dépourvus de compositions florales et de plaques funéraires. Nous invitons donc les habitants à rester vigilants.

Église de Blaison

Opération nettoyage de Printemps dans l'église St Aubin

Les membres de la commission cimetière et l'équipe Paroissiale se sont unies, le vendredi 6 Mai 2022, pour nettoyer de fond en combles l'église St Aubin. L'occasion également de partager les besoins des uns et des autres pour permettre à notre église de conserver son label « d'Eglise accueillante ». La municipalité remercie l'ensemble de l'équipe Paroissiale pour son investissement tout au long de l'année, tant sur la propreté permettant l'accueil des touristes, des flâneurs ou des pèlerins de passage, tout comme pour leur dévouement lors des cérémonies des Blaisonnais (Baptême, Mariage, Décès).

Tourisme

Petites Cités de Caractère®

Label PCC

La commission de contrôle des Petits Cités de Caractère était présente le vendredi 29 avril dernier pour le renouvellement du label attribué à la commune de Blaison-Gohier. Tout s'est très bien passé, réponse prévue dans quelques mois..!

Permanences de l'architecte des PCC

L'architecte des Petites Cités de Caractère est présent à la mairie de Blaison-Saint-Sulpice un jeudi après-midi par mois pour accueillir les habitants et les conseiller.

Sur rendez-vous.
Informations auprès de la mairie.

Permanences

Attention, pas de permanence le jeudi 23 juin mais le samedi 18 juin après-midi

Jeudi 28 juillet

Réunion publique

Vendredi 17 juin

Projets d'aménagement
18h · Salle Chauveau (ou Salle du Conseil)
Présentation des projets d'entrées et sorties de bourg de Blaison et future cantine scolaire et bibliothèque.

Périscolaire

Les enfants et l'équipe de l'accueil périscolaire s'essaient régulièrement à de nouvelles activités. Au programme dernièrement : confection de bracelets brésiliens !

Nouveaux habitants

Une vingtaine de nouveaux habitants de Blaison-Saint-Sulpice sont venus découvrir leur village samedi 21 mai dernier, en présence du soleil.

Au programme : la présentation brève de la commune : son territoire, son histoire, son patrimoine et ses associations par les maires et quelques conseillers ; la visite du cœur du village de Blaison par le Sablier agrémentée par les anecdotes farfelues de notre guide Dédé ; l'invitation vidéo à la Fête du millénaire et enfin le partage d'un verre au son de la musique de La fanfare Bancale. Les nouveaux habitants ont apprécié ce temps fait d'échanges et de convivialité. Si vous aussi, vous avez envie de connaitre un peu plus votre village, n'hésitez pas à le faire savoir auprès de la mairie, nous vous inscrirons pour un prochain temps d'accueil.

Espaces verts

Réaménagement des Jardins de la Mairie

Les carrés constitués de plaques d'acier Corten et plantés de légumes perpétuels, plantes aromatiques et fruitiers vont venir compléter le jardin de la mairie pour un meilleur rendu qualitatif et ainsi compléter cet espace de rencontres et de convivialité autour de moments collectifs partagés. La commission espaces verts a validé l'ensemble des matériaux et les différentes essences de façon à intégrer l'esprit du jardin partagé.

La municipalité a bénéficié d'un appui technique et de conseils de la part des services des espaces verts de la Communauté de Communes Loire Layon Aubance qui ont réalisé l'ensemble de l'implantation et la mise en place des différentes variétés de végétaux retenus.

Une exposition en faveur de la biodiversité

En association avec diverses structures partenaires, 4 totems d'exposition ont été imaginés par la commune de Blaison-Saint-Sulpice pour mettre en lumière les espaces naturels de la vallée.

Les photographies choisies illustrent certaines des actions de gestion, de restauration et de valorisation mises en œuvre entre novembre 2020 et avril 2022 par la commune, associées à quelques zooms sur des habitats naturels particuliers et sur des espèces animales rares et menacées présentes à Blaison-Saint Sulpice.

Une journée d'inauguration de cet outil pédagogique d'interprétation et d'information vous sera prochainement proposée pour venir le découvrir dans son intégralité !

…Et ce n'est pas encore fini…

Être gestionnaire d'espaces naturels est un métier à temps plein qui ne peut s'envisager que sur le long terme ! Les écosystèmes sont des organisations complexes et dynamiques, auxquelles il faut s'intéresser à chaque instant (veille - inventaires écologiques – gestion – etc.) Depuis 2018, les élus de la commune se font accompagner sur ces différentes thématiques.

De nombreuses opérations ont donc déjà été menées et ont permis d'améliorer la prise en compte de la biodiversité ordinaire et remarquable dans le périmètre Espace Naturel Sensible de la vallée de la Loire sur la commune. Afin de poursuivre l'élan dans lequel elle s'est inscrite, et à l'initiative du CPIE Loire Anjou, la collectivité envisage la reconduction d'une nouvelle convention d'accompagnement jusqu'en mars 2024. Celle-ci permettra, entre autres, de continuer le travail de préservation, d'actualisation des connaissances sur les espèces et les habitats et de réflexion sur la gestion des espaces récemment acquis par la commune.

Le saviez-vous ?

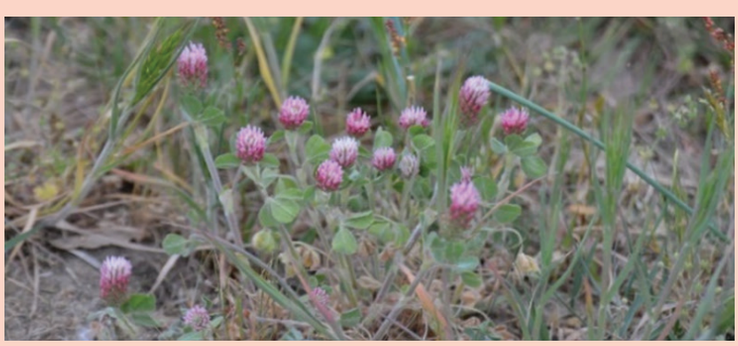

La forme sauvage du Trèfle incarnat, appelé aussi Trèfle rouge ou Trèfle de Molineri, est peu commune en Maine-et-Loire. La variété cultivée de cette espèce est quant à elle bien connue des agriculteurs pour ses qualités fourragères. La forme sauvage correspond à un petit trèfle typique des milieux sableux ligériens, essentiellement localisé dans les prairies de fauche. Il se reconnait par sa taille beaucoup plus petite que la forme cultivée et par la couleur nettement moins prononcée de ses inflorescences proposant un dégradé du blanc vers le rose entre les fleurs du haut et du bas. Très mellifère, le Trèfle de Molineri sauvage est une ressource alimentaire non négligeable pour une quantité d'insectes, et permet également de fixer de l'azote dans le sol. La commune a le privilège d'accueillir d'importantes populations de cette espèce rare dans le secteur sableux du terrain de foot de Blaison-Saint-Sulpice.

Mobilité

Construisons ensemble les mobilités de demain !

Vous êtes un particulier ? Une entreprise de 50 salariés ou plus ? Vous êtes concernés par les questions de déplacements ? La Communauté de Communes organise **le mercredi 29 juin 2022 à 18h00** un comité des partenaires de la mobilité, rassemblant gestionnaires de transports, représentants des communes, entreprises et habitants.

Pourquoi y participer ? Pour être informé des actions concrètes mises en place en matière de mobilité et de transport sur le territoire, mais surtout d'échanger sur ces projets et les offres de mobilité existantes (train, car, etc.). Votre avis compte !

Vous souhaitez intégrer le comité des partenaires ? Envoyez vos coordonnées (prénom, nom, adresse mail, commune de résidence) à l'adresse : mobilite@loirelayonaubance.fr

Optez pour un vélo à assistance électrique

La Communauté de Communes subventionne votre achat !

La Communauté de Communes Loire Layon Aubance s'engage à développer des pratiques de mobilité plus durables et solidaires. Et concrètement, ça veut dire quoi ? L'usage du vélo à assistance électrique permet de proposer une alternative à la voiture individuelle. C'est pourquoi, la Communauté de Communes vous accorde une aide financière à partir du 1er avril 2022 :

- une subvention de 200 € pour l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf ou reconditionné,
- une subvention de 200 € pour l'achat d'un kit d'électrification installé par un professionnel,
- une subvention de 350 € pour l'achat d'un vélo cargo à assistance électrique neuf ou reconditionné.

Plus d'informations : https://loire-layon-aubance.fr/vivre-habiter/mes-demarches-de-mobilite/

LOIRE LAYON AUBANCE

Accueil de loisirs la Tilleulaie

Le club des jeunes des Garennes-sur-Loire

C'est un lieu de détente, de loisirs, d'échanges et d'expression avec une équipe diplômée qui connait bien le public et qui a conscience que le rythme des jeunes en période scolaire est soutenu en raison de la pression face aux études qui est importante. Un fonctionnement adapté est proposé aux jeunes et des enjeux pédagogiques réfléchis en équipe. Une thématique à chaque période de vacances, des animations et des sorties sont proposées les mercredis et les samedis de 14h à 18h. Des programmes d'animations variées à chaque vacances pour répondre aux envies des jeunes. Des séjours de 3 ou 4 jours pendant l'été.

Inscriptions :

- Une fiche de renseignements avec les vaccins à jour et les autorisations parentales remplie par le responsable légal
- Prendre la carte d'adhésion Familles Rurales 49 par famille et par année civile
- Si non-adhérent à Familles Rurales 49, prendre la carte Jeune action par an à 7,50 €
- Régler une participation forfaitaire annuelle par jeune de 3,50 €

C'est quoi l'accès libre ? Possibilité de jouer aux jeux de société, ping-pong, baby-foot, d'écouter de la musique, de lire ou tout simplement discuter entre jeunes et/ou avec les animateurs... sur les deux lieux. Ces accueils sont ouverts au public toute l'année excepté trois semaines en août et une semaine aux vacances de fin d'année. Ces horaires peuvent changer en fonction de projets de jeunes. Le club des jeunes est ouvert en alternance. Un planning des ouvertures est communiqué aux jeunes et à leur famille en amont par mail.

Pour plus d'informations :
Directrice de l'accueil de loisirs : Sophie Sigogne
afr.stjeandesmauvrets@orange.fr / 06 23 52 65 14

Artisans & commerçants

Végétal cocooning

Art et décoration d'intérieur

Végétal cocooning est un concept innovant de création de décorations artisanales, fabriquées à partir de bois, de récupération et de plantes stabilisées. Par ce procédé, les plantes peuvent être conservées dans leur état naturel pendant plusieurs années.

Retrouvez les créations de Sébastien Moussu :

14 impasse du Patis · 49320 Blaison-Saint-Sulpice
06 87 84 12 49 · vegetalcocooning@gmail.com
Végétalcocooning

VÉGÉTAL COCOONING
L'art de la Nature
VÉGÉTAL COCOONING
ART ET DÉCORATION D'INTÉRIEUR

Création Emliadda

Bijoux et accessoires upcyclés

Créations de bijoux et accessoires à partir de chutes de bois et de bouchons de liège, associées à d'autres matières de récupérations, éléments de la nature, perles d'anciens bijoux...

Découvrez son univers :

07 85 82 69 43 · adeline.legagal@gmail.com
Création Emliadda
15 rue du Chaudron · 49320 Blaison-Saint-Sulpice

un Moment pour Soi
maison de coiffure

Femmes

Forfait shampooing / coupe / coiffage	30 €
Forfait shampooing / coiffage	20 €
Soin	6 €
Couleur / 1 dose	20 €
Couleur / dose supplémentaire	8 €
Techniques de mèches	15 € à 60 € *(sur devis)*
Permanente / 1 dose	25 €
Permanente / dose supplémentaire	10 €

Hommes

Forfait shampooing / coupe / coiffage	18 €

Enfants (0-15 ans)

Forfait coupe garçons	15 €
Forfait coupe filles	20 €
Forfait coupe bébé	10 €
Tarif étudiant *(sur justificatif)*	10% de remise

15 % de remise lors de votre 1ère visite !

Horaires d'ouverture
lundi // mardi // vendredi···· 9h // 19h
jeudi ···· 9h // 21h
samedi···· 8h // 13h

Coordonnées
4 rue de la grange aux dîmes 49320 Blaison St Sulpice
09 83 36 76 74 // //
mary.unmomentpoursoi@hotmail.com

création graphique : Macha-Graphisme - imprimé par VistaPrint - ne pas jeter sur la voie publique

Le jardin des tisanes

Tisanes et condiments bio, produits, récoltés et séchés sur place à Blaison-Gohier !

Une micro production locale et artisanale. Les plantes aromatiques et médicinales sont cultivées sans travail du sol, récoltées à la main et séchées de manière douce. Vous pourrez découvrir les prochains assemblages parfumés, floraux, frais ou épicés à partir de septembre 2022 et ce tout au long de l'année avec des compositions différentes en fonction des saisons et de ce que la nature nous offre.

Contact et informations :

Aline : contact@jardindestisanes.fr
jardindestisanes.fr
Jardin des tisanes

Le jardin des tisanes

Informations

Partir Offrir - En Pologne

Aide humanitaire internationale

Eric m'appelle…Vous connaissez Eric ? C'est lui qui fait de si bonnes pizzas sur la place de Saint Sulpice tous les samedis soirs ! Il me propose son aide pour aller en Pologne, livrer du matériel humanitaire pour les réfugiés ukrainiens. Et voilà comment une aventure humaine s'organise ! Lorsque chacun se mobilise pour aider son prochain. Le 9 avril, 7h du matin, départ avec des kilos de dons de denrées de première nécessité récoltés, et 4 300 € donnés par des particuliers : mairie de Blaison-St-Sulpice, collège St Vincent de Brissac et bien d'autres donateurs que nous remercions énormément. Le lendemain 10 avril, nous retrouvons sur une aire de repos en Allemagne, l'équipe de Montbéliard avec laquelle nous finirons la route. Notre équipe est passée de 5 à 9 personnes, réparties dans 4 camionnettes. Nous atteignons Katowice et Bedzin, où deux églises gèrent un accueil de réfugiés ukrainiens. On se débrouille en russe, polonais, anglais, français. Le déchargement est distribué rapidement aux ukrainiens réfugiés en ville et/ou envoyé par des voitures polonaises dans la région de Marioupol pour être partagés aux réfugiés affamés. Aide apportée : une partie du matériel acheminé par l'Association Partir Offrir a été donnée par la Banque Humanitaire, une autre partie par vous tous. Un énorme merci. Mais ce n'est pas fini : Parallèlement, une équipe Partir Offrir d' Ancenis qui transportait du matériel a rejoint les Carpates (Roumanie). Voici le témoignage de Nicole : « Nous sommes allés en Ukraine avec Katelyn et ses contacts ukrainiens (Anya et Marsel). Nous avons été accueillis très chaleureusement dans ce camps de réfugiés à 80 km après la frontière roumaine. Nous avons rencontré des réfugiés qui ont fui les assauts russes. Certains ont été témoins de l'extermination d'un village par l'armée russe après que les gens soient sortis pour récupérer des vivres. L'armée russe a tiré avec un char sur hommes, femmes et enfants. Ce peuple d'un grand courage garde la foi et prie dans l'espoir d'un jour meilleur. Nous avons été généreusement invités à la table de Marsel et son épouse. Anya avait déjà fui la Crimée après l'invasion russe pour se réfugier en Ukraine. C'était très éprouvant moralement de les voir avec cette tristesse dans les yeux et ce désarroi. Francis et moi avons eu beaucoup de mal à supporter cette détresse…»

Les Voyages « Partir Offrir » continuent :
Vous pouvez nous suivre sur Facebook, nous soutenir, et même voyager avec nous !
Renseignements Anne EYER 06 60 94 66 23
Partir Offrir

Jardins des découvertes

C'est le retour du printemps et le jardin partagé est fleuri, et nous allons bientôt pouvoir faire les premières récoltes ! Nous avons semé des poirées, capucines, planté des tomates, patates douces, courges, tournesol, et on a essayé de nouvelles cultures : du quinoa, des cacahuètes ou le concombre de Sikkim ! N'hésitez pas à passer au jardin (devant la mairie de Blaison) pour venir voir les plantes que vous ne connaissez pas ou venir récolter ! On se retrouve pour jardiner tous les 1ers dimanches du mois, vous êtes les bienvenu·es !
Contact : 06 48 00 71 12 ou maudjoulain@outlook.fr

Ateliers pédagogiques au Jardin

Juin - Juillet - Août
Chaque animation comprend : éveil à la nature, poème théâtralisé, atelier bricolage, dégustation...

Les animations :
- *Une chorale dans la forêt*
- *Mais où est passée la Reine ?*
- *Mini jardin aromatique*
- *Les bonnes mauvaises herbes*
- *Land art et cuisine aux fleurs*
- *Même pas peur !*
- *Mon ami l'arbre*

Durée : environ 2h
Tarif :
Famille (2-4 pers) 25€
Groupe (8 pers) 50€

Infos : Anne EYER
06 60 94 66 23
anne.eyer.box@gmail.com

Comité des fêtes de Saint Sulpice

Enfin ! Enfin, le traditionnel vide-grenier de printemps organisé par le Comité des fêtes de Saint-Sulpice a pu se tenir cette année, après deux éditions annulées pour les raisons que l'on connaît. Ce dimanche 8 mai, dès 8h, la place de l'église et les rues environnantes étaient déjà animées avec l'arrivée des premiers chineurs. L'équipe du CDF et quelques amis était quant à elle à pied d' œuvre depuis 6h30 pour finaliser cette journée dont l'organisation a débuté il y plusieurs semaines avec la recherche de partenaires (merci à tous les sponsors !), les courses alimentaires, la communication... Le soleil au rendez-vous, des animations gratuites pour les enfants : promenades avec des lamas et structure gonflable (merci Philippe), un bar et un espace restauration, une vingtaine de bénévoles qui se relaient tout au long de la journée, 35% d'exposants en plus qu'il y a trois ans, des vendeurs et des promeneurs tout sourire... La réussite a été totale. **Vivement l'année prochaine !** *(merci également à la mairie pour l'aide logistique et aux particuliers qui ont mis leurs terrains à disposition pour les parkings)*

Blaison 1020-2020

Oyez Oyez… Braves gens de Blaison-St-Sulpice !

Le **25 juin** prochain, se déroulera la journée festive du Millénaire de Blaison. Dès 10h30, de nombreux artisans auront dressé leurs échoppes dans le centre du village. N'oubliez pas d'enfiler votre costume moyenâgeux et venez festoyer, découvrir spectacles et animations qui vous seront proposés : Musique et Chants, déambulation de Jongleurs, Danseurs, représentations Théâtrales, spectacle Équestre, meute de Loups, Magie... À 16h, venez nous rejoindre dans le cortège des Noces qui seront célébrées sur le parvis de l'Église en ce jour mémorable. Les tavernes seront ouvertes dès 10h30, les fouées doreront, et en soirée à 19h30, le banquet-spectacle précèdera les danses qui s'éterniseront dans la nuit.

Contacts : blaison1020.2020@gmail.com
Facebook : Fête Médiévale Blaison 1020-2020
Instagram : Noces Médiévales de Blaison

Évènements

Comités des fêtes de Blaison-St-Sulpice

Après 2 ans masqués nous vous proposons de ressortir costumés ! Le P'tit Bal Popu'Loire 2ème édition c'est parti ! Nous vous invitons à réserver votre **samedi 16 juillet** pour plonger dans l'univers rétro du P'tit bal Popu'Loire. Vous pourrez venir en famille, entre amis profiter de notre guinguette à ciel ouvert, de l'orchestre, de ballades en voitures anciennes, et du feu d'artifice !

L'occasion idéale pour toutes les personnes, qui ont travaillé sans compter pour nous offrir un beau Millénaire, de se détendre ! Restauration et buvette sur place. Dress code rétro.

Appel à bénévoles : nous sommes à la recherche de personnes motivées pour venir nous aider à installer, à tenir la buvette ou encore à ranger, n'hésitez pas ! On vous attend !

Save the date !

SAMEDI 16 JUILLET
LES BASSES-ARCHES À **BLAISON-GOHIER** - 49320
INFOS AU 06 23 08 37 58

Spectacles

17 JUIN THEATRE DE VERDURE

BLAISON 21 h

(repli salle Chauveau)

« Rencontres inattendues »

18 JUIN THEATRE DE VERDURE

SAINT SULPICE 11H30

(repli salle de Saint Sulpice)

mise en scène Anne EYER

ENTREE LIBRE

Le Grenier à Sons

Le vendredi 24 juin 2022 à 20h30 concert de Jazz dans la cour de la mairie de Saint Sulpice. Par le Big Band de l'Ecole de Musique de Chemillé : « Swing Machine ». Repli dans la salle de loisirs en cas de pluie.

Tarifs : Adultes 12 € - moins de 18 ans 6 €

Réservation conseillée :

grenierasons@gmail.com ou 06 83 52 55 99

Entre caves et moulins

Repas de Raindron et Fredelin : 20ème édition !!

Suite à son assemblée générale du 4 mars 2022, l'association « Entre Caves et Moulins » est heureuse de pouvoir réunir, à nouveau, après deux années d'absence, les habitants de Raindron et Fredelin pour son traditionnel repas qui se tiendra le samedi 3 septembre au lieu dit Raindron. Venez nombreux participer à cette journée autour d'un repas convivial et égayé de jeux et d'animations. Au plaisir de vous y retrouver nombreux !

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter :

entrecavesetmoulins@gmail.com

Le Trou de Mémoire

Pan pan pan ! pan ! pan ! pan tonne le « brigadier » pour le lever de rideau…….

Pas de brigadier mais le rideau se lève, enfin, pour la troupe du TDM qui annonce, après deux années de privation, son retour dans son espace habituel d'exercices et de répétitions pour préparer : notre participation au *Millénaire de Blaison* avec une saynète (osée) dans un cadre millénaire ; avant de venir, un peu plus tard, avec le grand moment de vous offrir les **25, 26, 27 novembre et 2, 3, 4 décembre,** une pièce, originale et pleine de malice : *La Femme Fantasque* de Carlo Goldoni. Voilà notre programme et nous sommes impatients de retrouver notre fidèle public et les nouveaux spectateurs, venus découvrir notre troupe qui a largement dépassé ses 20 ans d'existence. À bientôt et à vous revoir !

Rando Raid

Le dimanche 11 septembre 2022 aura lieu la Rando Solidaire Pousse Pousse. Vous retrouverez également le Rando Raid le dimanche de 2 octobre 2022. Plus d'informations à venir...!

École

Un début de printemps en écho à l'automne passé. Les enfants ont pu vivre un deuxième temps avec la Bulle Ambu'lente, avec le CPIE et la Grande Lessive.

La Grande Lessive de Printemps

Cette fois-ci, les enfants ont expérimenté les ombres avec le thème « Ombres portées ». C'est un nouveau succès pour cette deuxième édition de l'année. Les enfants, toujours créatifs, aiment partager ces temps avec toute l'école.

Découverte de la nature dans leur village avec le deuxième volet de l'intervention du CPIE.

Observation du paysage, récoltes des animaux, écoute des oiseaux, reconnaissance de quelques arbres,...

Nous retrouvons Mathilde, Peggy et Eole de la Bulle Ambu'lente.

Eole est venu chercher les enfants avec la calèche pour rejoindre l'exploitation « La lutte des fruits » de Yann au Rocher. Au programme, découverte des cultures de Yann, de la faune et de la flore, de la traction animale, semis, … et pour les plus grands, la journée s'est poursuivie sur la Butte de Gohier. De bons moments riches d'apprentissage, juste à côté de chez nous.

Inscriptions pour la rentrée de septembre 2022

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école à la prochaine rentrée, merci de vous faire connaitre, au plus vite, auprès de la directrice Sarah Pontreau par mail afin de faire connaissance et de prévoir au mieux l'organisation de l'école. ce.0490283s@ac-nantes.fr

AGENDA

Juin

Vendredi 10 juin : Concert de trompes de chasse et choristes • *Société St Hubert*

17 & 18 juin : Représentations du *Tac au Tac*

Vendredi 24 juin : Swing Machine • *le Grenier à Sons*

Samedi 25 juin : Mille ans de Blaison • *Blaison 1020-2020*

Juillet

Dimanche 3 juillet : Fête du Vélo en Anjou

9-10 juillet : Ball-trap • *Société St Hubert*

Samedi 16 juillet : Petit Bal Popu'Loire • *Comités des fêtes de Blaison & Saint-Sulpice*

Jeudi 21 juillet : Festival le Sous-Marin • *Compagnie du Poulpe*

Août

Dimanche 7 août : Fête des battages • *Société St Hubert*

Erratum : Au Bon Vieux Temps

7 août : *Chveik* • Spectacle de la Compagnie des mauvaises gens

Septembre

Samedi 3 septembre : Petite Loire Grandes Histoires • *En partenariat avec Loire Odyssée*

Les évènements nature continuent !

Pour mieux connaître les espaces naturels sensibles de mon territoire

Vous le savez déjà, en juin 2021, la commune de Blaison-Saint-Sulpice a répondu à l'Appel à projets « Rendez-vous nature en Anjou » lancé par le département du Maine-et-Loire dans le cadre de sa politique sur les Espaces Naturels Sensibles (ENS). Deux animations parmi les quatre inscrites dans le programme ont déjà eu lieu et vous avez été nombreux à y participer. Les deux suivantes sont à présent ouvertes aux inscriptions et n'attendent plus que vous !

Rendez-vous nature animés par le CPIE Loire Anjou

LOIRE ANJOU

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE anjou

Ces hôtes cachés de nos maisons : les chauves-souris

le 24 juin à 21h30

place de l'église à Blaison

Certaines espèces de chauves-souris ont des mœurs anthropiques et vivent à proximité de nos maisons. « Entre chien et loup », allons déambuler dans les bourgs de Blaison-Saint-Sulpice, à l'heure où ces mammifères se réveillent. Cette sortie sera l'occasion de pouvoir en apprendre un peu plus sur leur façon de communiquer et de se déplacer.

20 personnes maximum - durée : 2h

Prévoir des chaussures de marche

La levée au fil des saisons : c'est l'été !

le 10 juillet à 10h

place de l'église à Blaison

La levée de Blaison-Saint-Sulpice s'est modifiée au fil du printemps. Les espèces que vous avez découvertes en avril ont laissé la place aux espèces estivales. Revenez nous voir au cours de cette deuxième sortie pour continuer l'initiation que nous avons commencée ensemble. Reprenons d'abord les clichés que vous nous avez transmis depuis la dernière animation puis partons à la découverte des nouvelles espèces présentes.

20 personnes maximum - durée : 2h30

Prévoir des chaussures de marche et éventuellement un appareil photo

Réservations mairie de Blaison-Saint-Sulpice
blaison.culture@orange.fr
06 75 53 03 19 · 02 41 57 15 76

Directeur de publication : Jean-Claude Legendre
Comité de rédaction : Jean-Claude Legendre, Carole Jouin-Legagneux, Doriane Chagot-Mansuy et Richard Maréchal
Conception : mairie de Blaison-Saint-Sulpice
Impressions : Imprimerie Connivence. Imprimé avec des encres végétales sur du papier 100% recyclé